

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LES CLEFS
(HAUTE-SAVOIE)**

SEANCE DU JEUDI 16 JUILLET 2026

Envoyé en préfecture le 20/07/2026

Reçu en préfecture le 20/07/2026

Publié le 21/07/26

ID : 074-217400795-20260716-2026_037_DEL-DE

Séance du jeudi 16 juillet 2026, le Conseil Municipal de la Commune de Les Clefs, dûment convoqué le vendredi 10 juillet 2026, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à 20h09, en mairie, sous la présidence de M. Sébastien BRIAND, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Nombre de conseillers municipaux présents : 12

Nombre de votants : 12 + 3 POUVOIRS

Présents (12) : Mesdames CORBINEAU Elodie ; ALEXANDRE MEYZIE Florence ; DA RUGNA Roselyne ; MARTIN Elisabeth ; MAISTRE BAZIN ROY Marie-Françoise ;
Messieurs BRIAND Sébastien ; PERRISSIN-FABERT Frédéric ; DURET Daniel, ALBANEL Xavier, ANGELLOZ-NICOUD Patrice ; GAUTHIER Philippe, HIOLLE François

Pouvoirs (3) : M. AUBIN Olivier donne pouvoir à M. DURET Daniel
Mme ROUSSEL Aurélie donne pouvoir à M. GAUTHIER Philippe
Mme BARTHELEMY Violette donne pouvoir à Mme ALEXANDRE MEYZIE Florence

M. ALBANEL Xavier a été désigné secrétaire de séance.

**DELIBERATION
N°2026-037**

**REVISION DES TARIFS COMMUNAUX :
SERVICE PERISCOLAIRE ET SALLE DU CHATEAU**

Le maire rappelle au conseil municipal que les **tarifs actuellement appliqués au service du périscolaire** n'ont pas été réévalués depuis le 01/01/2025 :

Au 01/01/2024 : 3,20 € par heure, facturé au quart d'heure

Au 01/01/2025 : 3,40 € par heure, facturé au quart d'heure

Le Maire rappelle également que le service du périscolaire est assuré les jours de classe, soit les lundis, mardis, jeudis et vendredis : le matin de 7h20 à 8h20 et le soir de 16h30 à 18h30.

Il rappelle qu'au cours de la séance du 15 décembre 2025, par délibération n°2025-043, il avait été indiqué que la révision éventuelle du tarif du service périscolaire serait examinée avant la rentrée scolaire 2026-2027, sur la base d'une présentation du coût horaire moyen des deux agents affectés au service ainsi que du montant des recettes perçues auprès des familles.

Le Maire expose qu'au regard des charges de fonctionnement et notamment de l'augmentation du coût du personnel affectés à l'encadrement des enfants, les recettes perçues auprès des familles ne permettent plus de compenser une part significative des dépenses engagées par la commune pour assurer ce service.

Afin de maintenir un service de qualité tout en préservant l'équilibre financier de la collectivité, il est proposé de réviser le tarif du service périscolaire à **3,60 € par heure**, facturé au quart d'heure, à compter du **1er septembre 2026**, soit une augmentation de **0,20 € par heure**.

Il est également proposé une **pénalité** en cas de dépassement de l'horaire de fermeture du service, fixée à **5,00 € par quart d'heure entamé au-delà de 18h30**.

Le maire rappelle également au conseil municipal que, par délibération n°2025-043 du 15 décembre 2025, les **tarifs de location de la salle polyvalente du Château** ont été fixés comme suit, pour une mise à disposition à la journée ou demi-journée (entre 8h00 et 22h00) :

Bénéficiaires	
Particuliers domiciliés dans la commune	50,00 €
Particuliers non domiciliés dans la commune et associations non clertines	70,00 €
Associations clertines à but non lucratif	1,00 €

Envoyé en préfecture le 20/07/2026
Reçu en préfecture le 20/07/2026
Publié le 21/07/26
ID : 074-217400795-20260716-2026_037_DEL-DE

Personnes domiciliées et non domiciliées dans la commune :

Caution : **1 000,00 €** ;
Verre de l'amitié lors d'une sépulture : **1,00 €** ;
Forfait ménage : **100,00 € par heure** ;
Remplacement d'une clé perdue : **100,00 €**.

Le Maire expose qu'il convient de faire évoluer les tarifs de location afin de distinguer les mises à disposition **avec ou sans vaisselle**. La mise à disposition de vaisselle générant des contraintes supplémentaires de gestion, d'entretien et de renouvellement.

En conséquence, il est proposé de fixer, à compter du 1^{er} septembre 2026, les tarifs suivants :

Bénéficiaires	Sans vaisselle	Avec vaisselle
Particuliers domiciliés dans la commune	60,00 €	80,00 €
Particuliers non domiciliés dans la commune et associations non clertines	90,00 €	110,00 €
Associations clertines à but non lucratif	1,00 €	1,00 €

Les autres tarifs demeurent inchangés, à savoir :

Caution : **1 000,00 €** ;
Verre de l'amitié lors d'une sépulture : **1,00 €** ;
Forfait ménage : **100,00 € par heure** ;
Remplacement d'une clé perdue : **100,00 €**.

En cas de perte, de casse ou de détérioration de la vaisselle mise à disposition dans la salle du Château, le remplacement sera facturé selon la **grille tarifaire annexée à la présente délibération**.

Après avoir entendu le Maire et après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- APPROUVE la révision des tarifs du service périscolaire et de la salle polyvalente du Château à compter du 1^{er} septembre 2026 ;
- FIXE le tarif du service périscolaire à 3,60 € par heure, avec une facturation au quart d'heure ;
- FIXE la pénalité applicable au service périscolaire à 5,00 € par quart d'heure entamé au-delà de 18h30 ;
- FIXE les tarifs de location de la salle polyvalente du Château, pour une mise à disposition à la journée ou en demi-journée, selon le tableau ci-dessus ;
- APPROUVE le tableau des tarifs communaux, annexé à la présente délibération, intégrant les modifications approuvées ci-dessus, lequel se substitue au tableau des tarifs communaux précédemment en vigueur ;
- APPROUVE le tableau des tarifs de remplacement de la vaisselle, annexé à la présente délibération, mise à disposition dans la salle du Château.

Ainsi fait et délibéré aux Clefs, les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
Sébastien BRIAND



Le secrétaire de séance,
Xavier ALBANEL

TARIFS DE LA COMMUNE DE LES CLEFS

ANNEXE 1 - DELIBERATION N°2026-037 DU 16 JUILLET 2026

Salle des fêtes (tarifs par jour)	2026
Personnes habitants dans la commune (particuliers)	
Caution	1 000,00 €
Verre de l'amitié lors de sépultures	1,00 €
Location sans la cuisine	170,00 €
Journée supplémentaire sans la cuisine	70,00 €
Location avec la cuisine	300,00 €
Journée supplémentaire avec la cuisine	100,00 €
Ménage de la salle/heure	100,00 €
Associations clertines sans but lucratif	1,00 €

Envoyé en préfecture le 20/07/2026

Reçu en préfecture le 20/07/2026

Publié le 21/07/26

ID : 074-217400795-20260716-2026_037_DEL-DE

Personnes extérieurs à la commune (particuliers et Associations non clertines)	
Caution	1 000,00 €
Verre de l'amitié lors de sépultures	1,00 €
Location sans la cuisine	280,00 €
Journée supplémentaire sans la cuisine	120,00 €
Location avec la cuisine	450,00 €
Journée supplémentaire avec la cuisine	150,00 €
Ménage de la salle/heure	100,00 €
Remplacement clef en cas de perte	100,00 €

Salle polyvalente Le Château		
Tarifs par jour ou 1/2 journée au 1er septembre 2026		
	Sans vaisselle	Avec vaisselle
Personnes domiciliées dans la commune (particuliers)	60,00 €	80,00 €
Personnes non domiciliées dans la commune (particuliers et associations non clertines)	90,00 €	110,00 €
Associations clertines sans but lucratif	1,00 €	1,00 €
Personnes domiciliées et non domiciliées dans la commune :		
Caution	1 000,00 €	1 000,00 €
Verre de l'amitié lors de sépulture	1,00 €	1,00 €
Ménage de la salle/heure	100,00 €	100,00 €
Remplacement Clef en cas de perte	100,00 €	100,00 €
Remplacement vaisselle		Cf. grille tarifaire

Tarifs divers	
Locations tables et bancs (1 table et 2 bancs) par jour	8,00 €
Caution table et banc	400,00 €
Cimetière	
Cases colombarium (3 urnes) - Concession de 15 ans	650,00 €
Cases colombarium (4 urnes) - Concession de 15 ans	700,00 €
Jardin d'Urnes (4 urnes) - Concession de 15 ans	700,00 €
Concession en pleine terre 2 places - Concession de 15 ans	200,00 €
Concession en pleine terre 4 places - Concession de 15 ans	400,00 €
Caveau 2 places - Concession de 15 ans	950,00 €
Caveau 4 places - Concession de 15 ans	1 180,00 €
Service périscolaire/heure, tarif applicable au 01/09/2026	3,60 €
Service périscolaire/quart d'heure	0,90 €
Pénalité par quart d'heure entamé au-delà de 18h30	5,00 €
Participation pour frais scolaires/enfant	85,00 €
Redevance pour occupation du domaine public/journée (Parcelle A2587 pour la dépose de bois)	10,00 €

**TARIFS VAISSELLE DE LA COMMUNE DE LES CLEFS
AU 1er SEPTEMBRE 2026**

SALLE POLYVALENTE LE CHÂTEAU

ANNEXE 2 - DELIBERATION N°2026-037 DU 16 JUILLET 2026

	Valeur unitaire Remplacement
Assiettes plate D24 porcelaine	3,00 €
Assiettes plate D19	3,00 €
Tasses à thé 14 cl	3,00 €
Pots à verser 100 cl inox	30,00 €
Couteaux steak manche métal	7,00 €
Fourchettes table	2,00 €
Cuillères table	2,00 €
Cuillères à café	2,00 €
Saladiers D23	7,00 €
Plats oval inox LG41	20,00 €
Plats gratin oval inox 30,5/18,5	20,00 €
Couteau chef lame 20 cm	25,00 €
Couteau à découper lame 25 cm	25,00 €
Pelles à tarte	9,00 €
Cuillères de service LG 24,5 cm	5,00 €
Fourchettes de service	5,00 €
Corbeilles à pain oval inox	12,00 €
Limonadier	8,00 €
Portionneuse glace	15,00 €
Verres tulipes 16,5 cl	6,00 €
Verres empilables (Salle des fêtes)	4,00 €